



Denonce de saisie attribution

Par **plm**, le **26/05/2009** à **17:46**

Bonjour, je viens de subir une saisie attribution : étant en retraite, est-ce que la pension de retraite est équivalente à une rémunération du travail ? merci de votre réponse
...Cordialement. PLM.

Par **Solaris**, le **26/05/2009** à **22:32**

Bonjour,

Oui une pension de retraite est saisissable dans la mesure où ce n'est pas le minimum vieillesse.

Elle pourra donc être saisie sur votre compte bancaire ou également faire l'objet d'une saisie des rémunérations.